



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 61326

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les attentes de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) concernant le tarif horaire de formation appliqué aux contrats aidés. En effet, soulignant que ce tarif est bloqué à 22 francs depuis une dizaine d'années, la FNARS souhaiterait qu'il soit augmenté. Il la remercie de bien l'informer des mesures qu'elle entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61326

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2918